

**Commune de HESPERANGE** Section: - A - de Hesperange

Levé par: H.R. Echelle: 1:250 N° affaire: 59/201578  
 Dessiné par: J.D. / V.J. / A.M. Kockelscheuer, le 02.09.2022 N° projet: 21/8122  
 L'ingénieur: Cyril CORAZZA, géomètre officiel Signature: *[Signature]*

**LÉGENDE DES PARCELLES**

Commune de HESPERANGE			Section : -A- de Hesperange	
Numéro	Nature	Occupation	Contenance ha   a   ca	Noms
145/6726	place (occupée)	garage, services de santé/sociaux	11   09	Hesperange, la Commune
146/6727	place voirie		19   13	Hesperange, la Commune
147/4216	place voirie		03	Domaine de l'Etat
147/6728	place (occupée)	bâtiment à habitation	15   09	LES RESIDENCES SA
147/6729	place voirie		03   96	Domaine Public de l'Etat
Numéro	Lieu-dit	Provenance des parcelles		
145/6726	Route de Thionville	NO ENTIER 145/4753		
146/6727	Route de Thionville	NO ENTIER 146/4754		
147/4216	Route de Thionville	NO ENTIER 147/4216		
147/6728	Route de Thionville	NO ENTIER 147/5534		
147/6729	Route de Thionville	SANS NUMERO CADASTRAL		

**REMARQUE(S):**

- La légende des points et lignes peut être consultée sur [www.cadastre.lu/fr/legende](http://www.cadastre.lu/fr/legende).
- La parcelle figurant comme « place » sur ce plan ne peut être considérée comme « place à bâtir » qu'après obtention de toutes les autorisations prévues par la loi.

**MENTION DE VALIDATION**

suivant l'article 7(3) de la loi modifiée du 25 juillet 2002 portant réorganisation de l'administration du cadastre et de la topographie.

Le présent plan est conforme aux directives officielles et a été intégré aux archives cadastrales.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Administration du cadastre  
et de la topographie

Luxembourg, le 29/09/2022  
Pour le Directeur

*[Signature]*  
Claude SCHREINER, géomètre officiel

